

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 avril 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifce Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 18 février 2021, le député de Rimouski inscrivait au feuilletton une question demandant si « ... le gouvernement est prêt à engager un processus de mobilisation des aînés et des actrices et acteurs de la société civile nous menant d'ici l'automne 2022 à des États généraux sur l'adaptabilité de la société québécoise au vieillissement de la population. »

Comme vous le savez, la crise sanitaire que nous connaissons, depuis plus d'un an maintenant, affecte l'ensemble des Québécoises et des Québécois, tout particulièrement les plus âgés. Cette crise met en lumière la nécessité de poursuivre le travail amorcé visant à améliorer le bien-être des aînés, qu'ils soient autonomes ou en perte d'autonomie.

Je peux vous assurer que les dossiers majeurs sur lesquels je travaille actuellement ont inclus plusieurs démarches de consultation réalisées auprès de partenaires nationaux non gouvernementaux.

À titre d'exemple, dès le début de mon mandat en décembre 2018, une journée de consultation sur la Politique nationale pour les proches aidants a été organisée. Elle visait à :

- Permettre aux différents acteurs nationaux concernés de s'exprimer relativement à l'élaboration de la future politique nationale pour les proches aidants;
- Échanger sur les enjeux de reconnaissance des proches aidants;
- Cibler les éléments qui devraient constituer la vision et les principes directeurs de la future politique;

... 2

- Discuter des grands enjeux et défis communs à l'ensemble des proches aidants;
- Amorcer une réflexion sur des pistes d'actions prioritaires pouvant répondre aux grands enjeux et défis communs.

Cette consultation a réuni, en présentiel et en virtuel, plus de 600 représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de ministères et d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, de représentants des Premières Nations et des Inuits, des chercheurs et bien sûr, des proches aidants. Ces travaux auront mené à la sanction, par l'Assemblée nationale en octobre 2020, de la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives (2020, chapitre 22). C'est avec beaucoup de fierté que le gouvernement du Québec a publié le 22 avril dernier, grâce à toutes ces consultations, la première Politique nationale pour les personnes proches aidantes, qui sera suivie d'un plan d'action.

Par ailleurs, en préparation de la Politique sur l'hébergement de soins et de services de longue durée (Politique) rendue publique le 15 avril dernier, un sondage en ligne a été transmis à plus de 300 partenaires gouvernementaux et communautaires en janvier 2020. Au total, 256 sondages ont été remplis et plus de 1 600 commentaires et recommandations ont été analysés. Ce sondage nous a permis de valider les grands principes de la Politique et de dégager des pistes d'action pour le futur plan d'action. En février et août 2020, une seconde phase de consultation auprès de groupes cibles a été réalisée afin d'aborder des problématiques et enjeux spécifiques.

En février dernier, un appel de mémoires a été lancé auprès de quelque 150 partenaires nationaux non gouvernementaux pour déterminer les grandes orientations du prochain Plan d'action gouvernemental 2022-2027 pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. À cet effet, un cahier de consultation a été développé afin d'accompagner ces différentes organisations dans leur réflexion. Quatre thèmes y étaient mis de l'avant : l'âgisme, la maltraitance psychologique, la maltraitance organisationnelle et la bientraitance. Les analyses sont en cours.

Au cours de la dernière année, j'ai aussi veillé à maintenir des lieux d'échanges avec des représentants des grandes villes du Québec désignées Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi qu'avec le réseau des coordonnateurs MADA présents dans plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) afin qu'ils puissent me tenir informée, par l'intermédiaire du Secrétariat aux aînés (SA), des besoins de leurs citoyens âgés et des solutions mises en place pour y répondre. De plus, un vaste sondage auprès des MADA a été réalisé en février 2021 avec le Centre de recherche sur le vieillissement du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke afin de notamment explorer des pistes d'amélioration au soutien et à l'accompagnement des municipalités et des MRC dans leur adaptation au vieillissement de leur population.

Enfin, les Tables régionales de concertation des aînés du Québec ont reçu le mandat du SA de tenir des rencontres de concertation régionales spéciales dans chacune des régions administratives du Québec. Ces rencontres ont pour but d'identifier les enjeux régionaux et les problématiques vécues par les aînés de chaque territoire, de proposer des pistes de solutions pour améliorer leurs conditions de vie et de partager les interventions significatives réalisées afin de favoriser le vieillissement actif. J'ai pu prendre acte de l'ensemble des suggestions inspirantes qui ont été regroupées et présentées par la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Le tout saura nourrir les réflexions entourant la préparation à venir du 3<sup>e</sup> plan d'actions associé à la Politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Une démarche de consultation visant son élaboration est d'ailleurs prévue en 2022.

Il est clair pour moi que sans l'engagement de la société civile, aucun des chantiers que je souhaite entreprendre en faveur des aînés ne pourrait se concrétiser. En travaillant avec et pour les aînés, je suis convaincue que le gouvernement offre une réelle possibilité à la société québécoise de mieux s'adapter au vieillissement de la population.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

N/Réf. 21-MS-03828